Arrêté n°2026-327 portant proclamation des résultats

Renouvellement des représentants des usagers aux Conseils centraux

Scrutin des 25 et 26 novembre 2026

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu le code de l'éducation, notamment son livre 7 et ses articles L719-1 et D719-1 à D 719-40 ;

Vu le décret N°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret N°2024-1038 du 6 novembre 2024 relatif aux dispositions règlementaires des livres Ier et II du code général de la fonction publique et notamment son article 32 aux termes duquel : « *par dérogation aux dispositions de l'article 29, les dispositions du décret N°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique d'Etat (...) demeurent applicables aux élections intervenant avant le prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique*. »

Vu la délibération de la CNIL N°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet ;

Vu les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'Université ;

Vu la décision cadre de recours au vote électronique N°2024-415 en date du 14 octobre 2024 ;

Vu les arrêtés électoraux n°2026-286, n°2026-314, n°2026-321, n°2026-322 ;

Vu les arrêtés n°2026-241, 2026-266 et 2026-312 fixant composition du comité électoral consultatif ;

Vu le rapport d'expertise indépendante du système de vote ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement de vote électronique ;

Considérant qu'en application de l'article L719-1 du code de l'éducation, « nul ne peut siéger dans plus d'un conseil de l'Université », et les démissions valablement reçues des candidats appelés à siéger dans deux conseils ;

Après consultation du Comité électoral consultatif lors de sa séance du 27 novembre 2026 ;

Arrête :

Article 1er : La Présidente de l'Université proclame les résultats ci-dessous :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des usagers

Nombre d'électeurs inscrits : 26881

Sièges à pourvoir : 6 sièges titulaires et 6 sièges suppléants

Votants : 5755

Bulletins blancs : 162

Suffrages valablement exprimés : 5593

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône
16 Quai Claude Bernard – F69365 Lyon Cedex 07
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr

Sont déclarés élus :

Liste Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite, pour une fac gratuite, antifasciste, écolo et solidaire (2 sièges obtenus / 1801 voix)

1	MOSSADEK Yassmine	Titulaire 1
2	VERDONK Sasha	Titulaire 2
3	MINET Cyrille	Suppléant 1
4	AURELIO Alessia	Suppléante 2

Liste Solidaires étudiant-e-s/EMF : en lutte contre l'extrême droite et la précarité ! (1 siège obtenu / 889 voix)

1	KUMAGAI Kiyomasa	Titulaire 1
2	POMÈS Alice	Suppléante 1

Liste UNI : contre les blocages, pour la liberté d'étudier et la réussite de tous ! (1 siège obtenu / 797 voix)

1	TURPIN Loïs	Titulaire 1
2	GABIOT Joséphine	Suppléante 1

Liste BOUGE TON CAMPUS avec GAELIS et tes assos (1 sièges obtenu / 605 voix)

1	MAHSAS Lilie	Titulaire 1
2	MOHAMMAD Rijahula	Suppléant 1

Liste UNEF : pour une université ouverte à tou-tes, gratuite et émancipatrice (1 siège obtenu / 600 voix)

1	RIOUFOL Tom	Titulaire 1
2	TROUILLOUD Sam	Suppléant 1

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône
16 Quai Claude Bernard – F69365 Lyon Cedex 07
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Collège des usagers – Secteur DEG

Nombre d'électeurs inscrits : 10284

Sièges à pourvoir : 5 sièges titulaires et 5 sièges suppléants

Votants : 1874

Bulletins blancs : 71

Suffrages valablement exprimés : 1803

Sont déclarés élus :

Liste Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite, pour une fac gratuite, antifasciste, écolo et solidaire (2 sièges obtenus / 559 voix)

1	IDAR Sabahe	Titulaire 1
2	GIRARD Mathis	Titulaire 2
3	BOISSARD Lilian	Suppléant 1
4	PLANCHON Louis	Suppléant 2

Liste UNI : contre les blocages, pour la liberté d'étudier et la réussite de tous ! (1 siège obtenu / 455 voix)

1	PONCET Cécilia	Titulaire 1
2	DEROCH Oscar	Suppléant 1

Liste Solidaires étudiant-e-s/EMF : en lutte contre l'extrême droite et la précarité ! (1 siège obtenu / 258 voix)

1	PROST Mathieu	Titulaire 1
2	LE GOURIELLEC Alice	Suppléante 1

Liste UNEF : pour une université ouverte à tou-tes, gratuite et émancipatrice (1 siège obtenu / 205 voix)

1	CAMUZET Elora	Titulaire 1
2	LOI Yann	Suppléant 1

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône
16 Quai Claude Bernard – F69365 Lyon Cedex 07
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr

Collège des usagers – Secteur LSH

Nombre d'électeurs inscrits : 16597

Sièges à pourvoir : 9 sièges titulaires et 9 sièges suppléants

Votants : 3259

Bulletins blancs : 79

Suffrages valablement exprimés : 3180

Sont déclarés élus :

Liste Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite, pour une fac gratuite, antifasciste, écolo et solidaire (3 sièges obtenus / 1240 voix)

1	BELMONDO Nolan	Titulaire 1
2	DE LA HERA YANGUAS Diana	Titulaire 2
3	MOURONVALLE Gatien	Titulaire 3
4	THONY Marceau	Suppléant 1
5	CARRET Clarisse	Suppléante 2
6	CUVELIER Léo	Suppléant 3

Liste Solidaires étudiant-e-s/EMF : en lutte contre l'extrême droite et la précarité ! (2 sièges obtenus / 690 voix)

1	GONZALES Ismaël	Titulaire 1
2	DEMIRBILEK Sevde	Titulaire 2
3	BESNARD Valentin	Suppléant 1
4	DUBOIS Violette	Suppléante 2

Liste UNEF : pour une université ouverte à tou-tes, gratuite et émancipatrice (1 siège obtenu / 417 voix)

1	ABDOULAYE Youssouf	Titulaire 1
2	LANIER Alice	Suppléante 1

Liste BOUGE TON CAMPUS avec GAELIS et tes assos (1 siège obtenu / 409 voix)

1	NICOLAS--VOLERY Eléa	Titulaire 1
2	SEVENNEC Maël	Suppléant 1

Liste UNI : contre les blocages, pour la liberté d'étudier et la réussite de tous ! (1 siège obtenu / 237 voix)

1	STACHNICK Noé	Titulaire 1
2	DIE Candice	Suppléante 1

Liste Cause Commune Étudiante (1 siège obtenu / 187 voix)

1	RAVASSEAU Nina	Titulaire 1
2	COUTOT Alexis	Suppléant 1

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône
16 Quai Claude Bernard – F69365 Lyon Cedex 07
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Collège des usagers – Secteur LSH

Nombre d'électeurs inscrits : 456

Sièges à pourvoir : 4 sièges titulaires et 4 sièges suppléants

Votants : 93

Bulletins blancs : 2

Suffrages valablement exprimés : 91

Sont déclarés élus :

Liste Sud Education Lyon 2 (3 sièges obtenus / 69 voix)

1	GUGGENBUHL Margot	Titulaire 1
2	LALLEMENT Quentin	Titulaire 2
3	RABECQ Marie	Titulaire 3
4	LAUNOIS Antoine	Suppléant 1

Liste Avenir Recherche (1 siège obtenu / 22 voix)

1	HOCHE Baptiste	Titulaire 1
2	BOUCHON--CANQUE Violette	Suppléante 1

Collège des usagers – Secteur DEG

Nombre d'électeurs inscrits : 90

Sièges à pourvoir : 1 siège titulaire et 1 siège suppléant

Votants : 17

Bulletins blancs : 5

Suffrages valablement exprimés : 12

Sont déclarés élus :

Liste Doctorants Lyon 2 – Droit, économie et gestion (1 siège obtenu / 12 voix)

1	PATANIAN Alexander	Titulaire
2	CUOMO--GRAFF Clotilde	Suppléant

Fait à Lyon,

PRESIDENTE
Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2
Le 27 novembre 2026

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône
16 Quai Claude Bernard – F69365 Lyon Cedex 07
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr